Débuts pédagogiques

Autor(en): **Després, Nicolas / Duverger, Cyprien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 18

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039568

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La seconde espèce de bonnes plantes est le trèfle qui ressemble à l'esparcette et à la luzerne. Le trèfle rouge ne vient pas seul; il faut en semer la graine au printemps; il est dans les prairies artificielles; dans les prés, on en voit souvent des touffes.

Le trèfle blanc est plus petit; il vient seul, c'est-à-dire que les graines tombent sur le sol et germent; il ne prospère que dans les prés gras.

Le trèfle hybride ressemble au trèfle rouge, mais il est plus petit et dure plus longtemps. On l'emploie peu dans notre contrée.

(A suivre.) GUSTAVE GENDRE, *instituteur.*

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES [1]

AVANT-PROPOS

« Tiens, me dit mon ami Després, quelques semaines avant son départ pour l'éternité, je te lègue ces cahiers; libre à toi d'en faire l'usage qu'il te plaira, dans un bon but quelconque. »

Or, en lisant ces récits, j'y ai trouvé des idées, des pages et quelques chapitres même pouvant intéresser les instituteurs fribourgeois. On y trouvera, entre autres, des renseignements curieux sur l'organisme, les coutumes et les mœurs scolaires d'il y a plus de 60 ans, de même que sur certains personnages de marque de cette époque. La génération actuelle des instituteurs fribourgeois pourra établir des comparaisons entre jadis et aujourd'hui, au point de vue scolaire, social et éducatif. Voilà le principales considérations qui, avec d'autres encore, m'ont engagé à faire hommage de ces pages aux honorables abonnés du *Bulletin pédagogique.*

C. DUVERGER.

[1] **Débuts pédagogiques** de *Nicolas Després,* ancien instituteur fribourgeois, mort à l'étranger, publiés par les soins de *Cyprien Duverger.*

I. A MARSILLENS

(De 1857 à 1860)

1. L'examen de concours.

« Le joli poste de Marsillens est à repourvoir. Ce serait quelque chose pour vous. Présentez-vous donc à l'examen de concours, qui aura lieu à la Préfecture de Romont, le 20 octobre prochain, à 9 heures du matin. »

Cette invite confidentielle me venait de l'Inspecteur scolaire, M. Germillod, ce type de caractère doux et calme, au cœur noble et généreux, toujours prêt à rendre service et à donner de bons conseils à ceux qu'il affectionnait ou qui s'adressaient à lui.

Au jour et à l'heure fixés, je me présente à l'examen avec trois concurrents.

Notez d'abord que je venais *du pays d'en bas,* pays mal famé au point de vue politique et religieux, c'est-à-dire de la Broye, qui, à cette époque, passait encore pour un foyer de radicalisme et d'incrédulité ! Aux yeux des *Quaitzos*, un Broyard était nécessairement un révolutionnaire et un mécréant. Ajoutez à cela que mon menton nourrissait une barbe touffue et que ma lèvre supérieure disparaissait sous une puissante moustache blonde. Or, l'*impériale et la moustache* étaient les signes indubitables du radical en général, et du Broyard en particulier.

Outre les membres de la Commission examinatrice, assistaient à l'examen les honorables délégués de Marsillens : le Syndic et un membre du conseil communal, naturellement tous les deux rasés à nu. Le Syndic, homme corpulent et lourd, le dos voûté, le teint couleur de lard fumé et luisant, mais au regard calme et intelligent, annonçait un de ces campagnards de forte trempe, doués d'une forte dose de bon sens sûr et pénétrant. Son compagnon, tête vide et n'annonçant rien du tout, était le type de la banalité rustique.

Pendant l'examen, les députés du pied du Gibloux jetaient sur nous des regards furtifs et scrutateurs, du moins le Syndic. Ma barbe, entre autres, semblait leur inspirer une aversion insurmontable, tandis que mes trois concurrents, qui ne portaient ni barbiche, ni moustache, les laissaient froids et indifférents.

L'issue des examens me fut des plus favorables. Les délégués de Marsillens se retirèrent, il est vrai, sans nous faire aucune promesse de préavis. J'eus tout lieu de croire qu'aucun des aspirants ne trouverait grâce devant l'aréopage de M. : l'on avait certainement un autre personnage en vue, et l'examen de concours ne devait être qu'un simple simulacre. La suite vint confirmer mes conjectures.

2. Ma nomination au poste de Marsillens.

Néanmoins, au bout de quinze jours de fiévreuse attente, je reçus, par l'organe du Préfet de la Broye, ma nomination officielle au poste de Marsillens. J'avais le pressentiment instinctif qu'on m'envoyait là-haut contre le gré des autorités communales; par conséquent, je devais anxieusement éviter tout ce qui pouvait heurter les préjugés de la localité et de la contrée où j'allais débuter comme éducateur populaire.

Or, j'avais un frère plus âgé que moi, d'une rare intelligence et d'une profonde sagacité. Il s'appelait Jean-Joseph ; il me servait de Mentor et je l'aimais plus que mes autres frères et sœurs aînés. « Rase-toi, me dit-il, avant de partir; fais disparaître moustache et barbiche et laisse-moi te couper les cheveux ras ! Ce fut un trait de lumière de mon frère. Aussitôt, barbe et cheveux tombaient sous les coups de ciseaux impitoyables de mon frère; car c'est lui qui, dans la famille, exerçait les fonctions de coiffeur. Au bout d'une demi-heure j'étais complètement métamorphosé. « Tiens, me dit mon frère en riant, les braves gens de Marsillens ne te reconnaîtront pas, vierge qu'est ton visage des insignes du « radicalisme broyard ».

3. Mon arrivée à Marsillens.

Je roulai dans une toile cirée mes hardes les plus indispensables, puis, pareil à un ouvrier voyageur, ma valise en sautoir, je partis plein de courage et d'espérances juvéniles, emportant la bénédiction de mes vieux parents, et bien pénétré des avertissements de mon frère Jean-Joseph. D'un pas rapide et léger, je traverse la plaine de la Broye, puis, au-delà de Payerne, enfilant les sentiers les plus droits à travers forêts, vounaises et campagnes, j'arrive le 7 novembre, à la tombée de la nuit, à ma nouvelle destination. L'aquilon soufflait rude; il faisait froid.

Arrivé devant l'une des premières maisons du village, je demande en français à un jeune gars qui fendait du bois, s'il y avait une auberge dans l'endroit. Pas de réponse ! Fi ! parler

français! Cela annonce l'étranger et les gens de rien. — « Il faudra parler patois », me dis-je. « Dité veî, li ia the on cabaret dan sti velâdzou? » Et me fixant d'un air béat, comme si j'étais tombé de la lune : « Ah bah! me dit-il en son patois, ne compringnon ran chan que vos mé dité. » Il dit et continua de « faire son bois » sans plus me regarder. « Encourageant accueil! » pensai-je. Je m'adressai plus loin à un autre naturel du village, qui me comprit mieux et j'appris de lui qu'il n'y avait pas d'auberge dans la localité.

(A suivre.)

Projet d'appendice grammatical pour le livre de lecture du Degré moyen.

(Suite)

Pluriel des adjectifs.

On forme le *pluriel* des adjectifs en ajoutant la lettre *s* au singulier. Exemple : L'enfant sage, les enfants sages.

Les adjectifs terminés par s ou x ne changent pas au pluriel. Exemple : L'heureux paysan, les heureux paysans.

Les adjectifs terminés par au prennent x au pluriel. Exemple : Le beau chemin, les beaux chemins.

Les adjectifs terminés par al changent al en aux. Exemple : Un homme loyal, des hommes loyaux.

Plusieurs cependant prennent s au pluriel. Les principaux sont : colossal, fatal, final, glacial, jovial, matinal, naval, pascal, pénal.

Fou et mou, seuls adjectifs en ou qui n'aient pas x au singulier, prennent s au pluriel.

Des trois adjectifs en *eu* qui n'ont pas *x* au singulier, bleu et feu prennent s au pluriel, tandis que hébreu prend *x*.

Degrés de signification.

Il y a trois degrés de signification dans les adjectifs : le positif, le comparatif et le superlatif.

Le positif est l'adjectif lui-même. Exemple : La porte est haute.

Le comparatif exprime le résultat d'une comparaison entre deux êtres ou deux groupes d'êtres. Exemple : La porte est plus haute que la fenêtre; les jeunes gens sont moins expérimentés que les vieillards.